

Date de convocation : 22/05/2023	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-six mai deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON (14).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Christophe MOULIN), Hélène DREVET (pouvoir à Pierre DURIEUX), Pascal GOUY (pouvoir à Fabienne MANOHA), Isabelle MEYNET (pouvoir à Emeline MOUNIER), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE), Fanny MOURIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Marie Laure OUDIN (pouvoir à Catherine MARCON), Thierry SABOT (pouvoir à Jean Paul GRANGE), Robert VALLAT (pouvoir à Patricia SOUCHON) (9).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Attribution du marché aménagement de la Rue de Bellevue – lot 2

DCM 20230526-8

Monsieur Le Maire rappelle qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée le 20 avril 2023 pour une remise des offres le 15 mai 2023 à 12 heures.

Il s'agit d'un marché unique : lot 2 – réseaux.

Consultation à laquelle 3 entreprises ont candidaté. L'analyse des offres est intervenue et a permis de désigner l'attributaire.

Les critères de jugement étaient les suivants : valeur technique 60 % ; prix des prestations : 40 %.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, le Conseil Municipal, à la majorité (une abstention : Fanny MOURIER représentée par Pierrick MARCON)

- Décide d'attribuer le marché – Réseaux de la Rue de Bellevue au prestataire suivant : TREMA TP (co-traitant ROUCHON TP) pour un montant de 112 374.00 € HT soit 134 848.80 TTC ;

- Autorise Monsieur Le Maire, à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant ;

AR Prefecture

043-214300873-20230526-DCM20230526_8-DE
Reçu le 02/06/2023

- Dit que les crédits sont inscrits au budget de la Commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to be the name of the Mayor, written over the official stamp.

AR Prefecture

043-214300873-20230526-DCM20230526_8-DE
Reçu le 02/06/2023